

**Communiqué de presse**  
Berne, le 2 mars 2016

## **Consignes de vote de la Chambre suisse des arts et métiers : 3 fois NON**

**NON à l'initiative populaire fédérale « AVSplus : pour une AVS forte », NON à l'initiative populaire fédérale « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) » et NON à l'initiative populaire fédérale « En faveur du service public ». Ces consignes de vote ont été adoptées à l'unanimité par la Chambre suisse des arts et métiers, parlement de l'Union suisse des arts et métiers usam, lors de sa séance du 3 février 2016. La Chambre avait déjà décidé, antérieurement, de recommander de voter NON à l'initiative populaire fédérale « Pour un revenu de base inconditionnel » et OUI à l'initiative « vache à lait », qui parviendront en votation populaire le 5 juin prochain.**

La Constitution fédérale ne nécessite aucune modification concernant le service public. L'initiative « En faveur du service public », soumise à votation populaire le 5 juin prochain, est inutile et restreint les libertés entrepreneuriales sans raison objective. La Chambre suisse des arts et métiers a décidé, à l'unanimité, de recommander de voter NON.

C'est à l'unanimité également qu'elle recommande de voter NON à l'initiative pour une économie verte, pour laquelle la date de votation n'a pas encore été fixée. L'économie suisse, grâce aux efforts consentis par les branches et aux incitations économiques, compte aujourd'hui parmi les plus durables du monde. L'initiative menace la position de leader que nous avons acquise dans ce domaine, en privilégiant la mise sous tutelle et en affaiblissant de manière considérable la compétitivité des entreprises, écoresponsables, sises en Suisse.

La Chambre suisse des arts et métiers rejette, là aussi à l'unanimité, l'initiative « AVSplus ». Il est totalement incompréhensible et contreproductif d'exiger une extension supplémentaire des prestations AVS compte tenu des énormes défis que devra relever la prévoyance vieillesse 2020 pour redonner aux assurances sociales une assise financière saine.

Enfin, la Chambre a, en octobre 2015 déjà, recommandé de voter OUI à l'initiative « vache à lait » et NON à l'initiative « Pour un revenu de base inconditionnel ». Elle n'a en revanche émis aucune consigne de vote concernant la loi sur la procréation médicalement assistée.

### **Renseignements complémentaires**

**Jean-François Rime**, président, tél. 026 919 86 86, mobile 079 230 24 03  
**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

**Numéro 1** : plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,  
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME